

PLAN D'ETUDES POUR LA DISCIPLINE EXTERNE « ETUDES THEOLOGIQUES » DU BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE ES LETTRES

ETUDES THEOLOGIQUES

PLAN D'ETUDES

Dispositions générales

Le plan d'études du programme de 70 crédits ECTS "Etudes théologiques" comme discipline externe du Baccalauréat universitaire ès Lettres comprend deux parties. La première partie (module 1), ou propédeutique, totalise 18 crédits ECTS. La seconde partie (modules 2 à 5) totalise 52 crédits ECTS.

Présentation de la discipline

Le programme d'Etudes théologiques proposé à la Faculté des lettres a pour objet l'étude des branches qui constituent l'organon de la théologie. Les études sont organisées sur la base des branches suivantes :

- Ancien Testament – Bible Hébraïque
- Nouveau Testament
- Histoire du christianisme
- Théologie systématique
- Ethique
- Théologie pratique
- Histoire et sciences des religions

Une langue (hébreu biblique ou grec postclassique) ou des options complètent cet ensemble.

Ce programme offre aux étudiants un enseignement basé sur l'introduction aux différentes branches de la théologie. Il permet ensuite une spécialisation dans une des branches et un approfondissement dans deux autres branches de la théologie.

Les branches de la théologie se caractérisent par une diversité d'approches, mais ont en commun la volonté de dialoguer entre elles.

L'enseignement de l'Ancien Testament vise à étudier les différents livres de la Bible Hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. L'étudiant est initié à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament.

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large : analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit.

L'enseignement de l'histoire du christianisme comprend tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Ce cours introduit également à l'apprentissage des méthodes historiques.

Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, la théologie systématique comporte plusieurs enseignements: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théories de la religion.

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, procède à des analyses de cas dans différents secteurs de la vie individuelle ou collective (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.).

L'enseignement de la théologie pratique se situe à la charnière entre la théorie et la pratique. Elle fait appel à toutes les autres branches de la théologie pour opérer une analyse des pratiques religieuses / spirituelles.

L'histoire et sciences des religions dans le programme d'Etudes théologiques permet l'étude d'un champ (hors christianisme) visant à développer une réflexion critique et décentrée sur l'objet "religion" et sa construction.

Le programme d'Etudes théologiques comme discipline externe du Baccalauréat universitaire ès Lettres, s'adresse à un public d'étudiants varié :

- S'intéressant à la théologie et à l'histoire du christianisme
- Désirant compléter les disciplines suivantes : archéologie, grec ancien, histoire, histoire de l'art, latin, philosophie, etc.
- Se destinant à l'enseignement (VS, FR, BE, JU, VD : avec histoire)

Pour les étudiants ayant réussi la discipline externe "Etudes théologiques" du Baccalauréat universitaire ès Lettres, l'accès à la Maîtrise universitaire en Théologie (MTh) est possible sous réserve de la réussite d'une mise à niveau préalable de 60 crédits.

Objectifs de formation

- Les objectifs de formation généraux du programme figurent dans le Règlement (Art. 1). Ci-après sont décrits les objectifs de formation détaillés.

À la fin du BAET, les étudiants sont capables de :

- Maîtriser les connaissances de base dans six branches fondamentales de la théologie :
 - Ancien Testament : maîtriser des connaissances d'introduction sur les textes de l'Ancien Testament, leur contexte historique et les milieux religieux qui les ont produits.
 - Nouveau Testament : maîtriser des connaissances d'introduction sur les textes du Nouveau Testament, leur contexte historique et les milieux religieux qui les ont produits.
 - Histoire du christianisme : se repérer dans les grandes périodes de l'histoire du christianisme ; maîtriser les bases épistémologiques de la discipline.

- Sciences des religions: s'initier à l'histoire, aux objets et méthodes des sciences des religions et de l'étude des religions; situer les auteurs, concepts, théories, méthodes et enjeux fondamentaux et se repérer dans l'historiographie de la discipline (connaissances de bases).
- Théologie systématique : maîtriser les thèmes fondamentaux de la théologie et la pensée de quelques grands théologiens de l'histoire du christianisme ; initier une réflexion théologique personnelle en dialogue avec les défis de notre temps.
- Ethique : maîtriser les notions de base en éthique philosophique et en éthique théologique ; identifier le statut et les rapports mutuels de l'éthique philosophique et de l'éthique théologique.
- Théologie pratique : situer le statut épistémologique de la discipline par rapport à d'autres champs ; s'initier aux principales sous-disciplines de la théologie pratique.
- Maîtriser des compétences approfondies dans trois branches de la théologie :
 - Ancien Testament : développer les connaissances et compétences nécessaires au travail exégétique sur les textes vétérotestamentaires ; appréhender une problématique relative à l'histoire et à la théologie de l'Ancien Testament.
 - Nouveau Testament : développer les connaissances et compétences nécessaires au travail exégétique sur les textes néotestamentaires ; appréhender une problématique relative à l'histoire et à la théologie du Nouveau Testament.
 - Histoire du christianisme : approfondir les connaissances de base en histoire du christianisme ; développer ses compétences en matière d'analyse et de commentaire de texte ainsi que d'exposition de problèmes historiques.
 - Sciences des religions : s'initier à l'étude d'une religion autre que le christianisme (développement historique, caractéristiques fondamentales, textes ou mythes fondateurs, croyances, pratiques, institutions, etc.). Mobiliser ces compétences pour l'étude d'une religion monothéiste et une religion non-monothéiste.
 - Théologie systématique : Approfondir les bases et les méthodes de la théologie systématique, dans sa double dimension doctrinale d'une part, réflexive ou fondamentale de l'autre ; formuler soi-même et développer des problématiques systématiques.
 - Ethique : Approfondir les bases et les méthodes de l'éthique fondamentale et de l'éthique appliquée ; formuler soi-même et de développer des problématiques éthiques.
 - Théologie pratique : Approfondir l'étude de quelques éléments fondamentaux de méthodologie en théologie pratique et de quelques thèmes principaux.
- Maîtriser des compétences de base dans des champs connexes aux branches fondamentales de la théologie afin d'en renforcer ou d'en élargir la perspective (langues bibliques, etc.).
- Mettre en œuvre des compétences transversales :
 - Maîtriser des compétences analytiques et critiques dans l'étude des notions et des textes étudiés.
 - Exposer sa réflexion de manière structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Liste des abréviations :

C	Cours
C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
TP	Travaux pratiques
C/TP	Cours-Travaux pratiques
E	Examen écrit
O	Examen oral
V	Validation
Cci	Contrôle continu sur inscription
Ccs	Contrôle continu sans inscription
D	Document à rendre
DEi	Travail personnel
Vc	Validation continue
Vcn	Validation continue notée
Ve	Validation écrite
Ven	Validation écrite notée
Vm	Validation mixte
Vmn	Validation mixte notée
Vo	Validation orale
Von	Validation orale notée

Plan d'Etudes général

18	Première partie (ou propédeutique)	Module 1 (BA-ET-1-10) : Introduction aux branches de la théologie I	18
BA-ET-1-1010 : Introduction 1*		6	
BA-ET-1-1020 : Introduction 2*		6	
BA-ET-1-1030 : Introduction 3*		6	
52	Seconde partie	Module 2 (BA-ET-2-10) : Introduction aux branches de la théologie II	18
BA-ET-2-1010 : Introduction 4*		6	
BA-ET-2-1020 : Introduction 5*		6	
BA-ET-2-1030 : Introduction 6*		6	
Module 3 (BA-ET-2-20) : Branche principale : approfondissement		12	
BA-ET-2-2010 : Branche A** (validation)		6	
BA-ET-2-2020 : Branche A** (examen)		6	
Module 4 (BA-ET-2-30) : Branches secondaires : approfondissement		12	
BA-ET-2-3010 : Branche B* (validation)		6	
BA-ET-2-3020 : Branche C* (validation)		6	
Module 5 (BA-ET-2-40) : Langue ou Options		10	
A choix		Langue biblique : hébreu ou grec	10
		Options	10

* **Au choix** : Ancien Testament, Nouveau Testament, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique, théologie pratique, sciences des religions.

** **Au choix** : Ancien Testament, Nouveau Testament, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique.

Etudes théologiques, première partie (ou propédeutique)

BA-ET-1-10 : Introduction aux branches de la théologie I

Obligatoire /18 crédits

Inscription aux enseignements et aux évaluations : La première partie (ou propédeutique) est constituée d'un module composé de 3 sous-modules obligatoires — Introduction 1, Introduction 2, Introduction 3.

Chaque sous-module réussi permet d'acquérir 6 crédits ECTS.

Evaluation de la première partie (ou propédeutique) : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 18 ECTS prévus au plan d'études. La réussite de la première partie (ou propédeutique) est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.00, calculée sur les notes obtenues aux évaluations (Cf. règlement d'études, art. 7 – 10).

BA-ET-1-1010 : Introduction 1

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit l'une des sept branches suivantes :

- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Histoire du christianisme
- Théologie systématique
- Ethique
- Théologie pratique
- Histoire et sciences des religions

Tous les enseignements du sous-module sont obligatoires. L'étudiant s'inscrit à tous les enseignements du sous-module et à l'évaluation qui y est associée.

Il est vivement conseillé de choisir ici les disciplines que l'étudiant désire approfondir dans la seconde partie du programme.

Le sous-module vaut six crédits ECTS. Ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-1-101010/101020/101030/101040/101050/101060/101070).

BA-ET-1-101010 : Ancien Testament

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à l'Ancien Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Introduction à l'Ancien Testament II	2	Printemps	C	Obligatoire	
Lecture de textes choisis de la Bible hébraïque	1	Annuel	TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'Ancien Testament	E	Obligatoire	6

BA-ET-1-101020 : Nouveau Testament

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction au Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Introduction au Nouveau Testament II	2	Printemps	C	Obligatoire	
Lecture du Nouveau Testament par les textes	1	Annuel	TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction au Nouveau Testament	O	Obligatoire	6

BA-ET-1-101030 : Histoire du christianisme

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Le christianisme, son histoire et ses problèmes	2	Automne	C	Obligatoire	
Atelier de lectures complémentaires (en histoire du christianisme)	2	Printemps	TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'histoire du christianisme	E	Obligatoire	6

BA-ET-1-101040 : Théologie systématique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à la théologie systématique I	2	Automne	C/TP	Obligatoire	
Introduction à la théologie systématique II	2	Printemps	C/TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à la théologie systématique	O	Obligatoire	6

BA-ET-1-101050 : Ethique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à l'éthique philosophique	2	Automne	C/TP	Obligatoire	
Introduction à l'éthique théologique	2	Printemps	C/TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'éthique	E	Obligatoire	6

BA-ET-1-101060 : Théologie pratique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à la théologie pratique	2	Annuel	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à la théologie pratique	O	Obligatoire	6

BA-ET-1-101070 : Histoire et sciences des religions

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à l'histoire et sciences des religions I	2	Automne	C	Obligatoire	
Introduction à l'histoire et sciences des religions II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'histoire et sciences des religions	Cci	Obligatoire	6

BA-ET-1-1020 : Introduction 2

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans le sous-module « Introduction 1 ».

Cf. Introduction 1.

BA-ET-1-1030 : Introduction 3

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans les sous-modules « Introduction 1 » et « Introduction 2 ».

Cf. Introduction 1.

Etudes théologiques, seconde partie

Inscription aux enseignements et aux évaluations : la seconde partie du programme "Etudes théologiques" est constituée de quatre modules obligatoires : Introduction aux branches de la théologie II (18 crédits), Branche principale (12 crédits), Branches secondaires (12 crédits), Langue ou options (10 crédits).

Pour chaque module, les prérequis et conditions particulières sont précisés ci-dessous.

Evaluation de la seconde partie : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 52 crédits ECTS prévus au plan d'études. La réussite de la seconde partie est subordonnée à l'obtention d'évaluations réussies pour un total de 42 crédits ECTS au moins (Cf. Règlement d'études, du programme "Etudes théologiques" art. 11 – 13).

BA-ET-2-10 : Introduction aux branches de la théologie II

Obligatoire / 18 crédits / évaluation à crédits

Ce module est constitué de trois sous-modules obligatoires : Introduction 4, Introduction 5, Introduction 6.

Le sous-module vaut six crédits ECTS, ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-2-1010/101020/101030/101040/101050/101060/101070.

BA-ET-2-1010 : Introduction 4

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans les sous-modules « Introduction 1 », « Introduction 2 » et « introduction 3 ».

Cf. Introduction 1.

BA-ET-2-1020 : Introduction 5

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans les sous-modules « Introduction 1 », « Introduction 2 », « introduction 3 » et « introduction 4 ».

Cf. Introduction 1.

BA-ET-2-1030 : Introduction 6

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans les sous-modules « Introduction 1 », « Introduction 2 », « introduction 3 », « introduction 4 » et « introduction 5 ».

Cf. Introduction 1.

BA-ET-2-20 : Branche principale : approfondissement

Obligatoire /12 crédits / évaluation à crédits

Ce module est constitué d'enseignements approfondissant l'une des branches choisies par l'étudiant dans les Introductions 1 à 3. Le module est choisi parmi les cinq branches suivantes :

- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Histoire du christianisme
- Théologie systématique
- Ethique

Le module réussi donne droit à 12 ECTS.

La première année, l'étudiant s'inscrit à deux semestres successifs d'enseignements et effectue une contribution de séminaire. En principe, la contribution de séminaire consiste en une présentation orale et une remise par écrit de cette contribution de 6-8 pages (18'000 à 24'000 signes, espaces et notes comprises). Selon les indications de l'enseignant une contribution peut prendre la forme d'une dissertation de 10-12 pages (30'000-36'000 signes, espaces et notes comprises).

La deuxième année, l'étudiant s'inscrit à deux semestres successifs d'enseignements et s'inscrit à un examen au terme des deux semestres d'enseignements. Les examens écrits sont de 4 heures et les examens oraux de 45 minutes pour les branches bibliques (Ancien Testament et Nouveau Testament) et de 30 minutes pour les autres branches.

Les principes décrits dans les deux paragraphes ci-dessus sont valables pour les modules BA-ET-2-2010/2020/2030/2040/2050.

BA-ET-2-2010 : Ancien Testament

La réussite de l'examen d'hébreu II (BA-ET-2-40101020) est un prérequis pour se présenter à l'examen d'Ancien Testament.

BA-ET-2-201010

Le sous-module vaut six crédits ECTS, ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-2-201010/201020.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse de la Bible hébraïque I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse de la Bible hébraïque II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Ancien Testament	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-201020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse de la Bible hébraïque I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse de la Bible hébraïque II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en Ancien Testament	O/E	Obligatoire	6

BA-ET-2-2020 : Nouveau Testament

La réussite de l'examen de Grec postclassique II (BA-ET-2-40102020) est un prérequis pour se présenter à l'examen de Nouveau Testament.

BA-ET-2-202010

Le sous-module vaut six crédits ECTS, ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-2-202010/202020.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse du Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse du Nouveau Testament II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Nouveau Testament	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-202020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse du Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse du Nouveau Testament II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en Nouveau Testament	O/E	Obligatoire	6

BA-ET-2-2030 : Histoire du christianisme

BA-ET-2-203010

Le sous-module vaut six crédits ECTS, ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-2-203010/203020.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire du christianisme I	2	Automne	S	Obligatoire	
Histoire du christianisme II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en histoire du christianisme	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-203020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire du christianisme I	2	Automne	S	Obligatoire	
Histoire du christianisme II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en histoire du christianisme	O/E	Obligatoire	6

BA-ET-2-2040 : Théologie systématique

BA-ET-2-204010

Le sous-module vaut six crédits ECTS, ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-2-204010/204020.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie systématique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie systématique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie systématique	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-204020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie systématique I	2	Automne	C	Obligatoire	
Théologie systématique II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en théologie systématique	O/E	Obligatoire	6

BA-ET-2-2050 : Ethique

BA-ET-2-205010

Le sous-module vaut six crédits ECTS, ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules BA-ET-2-205010/205020.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Ethique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Ethique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en éthique	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-205020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Ethique I	2	Automne	C	Obligatoire	
Ethique II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en éthique	O/E	Obligatoire	6

BA-ET-2-30 : Branches secondaires : approfondissement

Obligatoire /12 crédits / évaluation à crédits

Ce module est constitué de deux sous-modules obligatoires : Branche B et Branche C.
Chaque module réussi donne droit à 6 ECTS.

BA-ET-2-3010 : Branche B

Ce sous-module consiste en l'approfondissement d'une branche choisie dans les Introductions 1 à 6. Le sous-module est choisi parmi les sept branches suivantes :

- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Histoire du christianisme
- Théologie systématique
- Ethique
- Théologie pratique
- Histoire et sciences des religions

La branche choisie comme branche principale ne peut pas être choisie comme branche secondaire.

BA-ET-2-301010 : Ancien Testament

L'étudiant s'inscrit à deux semestres successifs d'enseignements et effectue une contribution de séminaire. En principe, la contribution de séminaire consiste en une présentation orale et une remise par écrit de cette contribution de 6-8 pages (18'000 à 24'000 signes, espaces et notes comprises). Selon les indications de l'enseignant une contribution peut prendre la forme d'une dissertation de 10-12 pages (30'000-36'000 signes, espaces et notes comprises).

Le sous-module vaut six crédits ECTS. Ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module.

Les principes décrits dans les deux paragraphes ci-dessus sont valables pour les sous-modules BA-ET-2-301010/301020/301030/301040/301050/301060/301070.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse de la Bible hébraïque I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse de la Bible hébraïque II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Ancien Testament	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-301020 : Nouveau Testament

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse du Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse du Nouveau Testament II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Nouveau Testament	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-301030 : Histoire du christianisme

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire du christianisme I	2	Automne	S	Obligatoire	
Histoire du christianisme II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en histoire du christianisme	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-301040 : Théologie systématique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie systématique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie systématique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie systématique	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-301050 : Ethique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Ethique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Ethique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en éthique	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-301060 : Théologie pratique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie pratique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie pratique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie pratique	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-301070 : Histoire et sciences des religions

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire et sciences des religions I	2	Automne	C	Obligatoire	
Histoire et sciences des religions II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en histoire et sciences des religions	Vm	Obligatoire	6

BA-ET-2-3020 : Branche C

Cf. Branche A.

BA-ET-2-40 : Langue ou option

Obligatoire / 10 crédits / évaluation à crédits

Dans ce module, l'étudiant choisit soit une langue (10 ECTS) soit des options (10 ECTS). Si l'étudiant a précédemment choisi l'Ancien ou le Nouveau Testament comme branche principale, il sera tenu de choisir la langue correspondante. Dans les autres cas l'étudiant choisit librement entre une langue et des options.

BA-ET-2-4010 : Langues bibliques

L'étudiant choisit soit l'hébreu biblique soit le grec postclassique. Il s'inscrit aux enseignements et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

BA-ET-2-401010 : Hébreu

Les enseignements et évaluations se répartissent sur deux années académiques.

BA-ET-2-40101010 : Hébreu I

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu I : grammaire de l'hébreu biblique	2	Annuel	C	Obligatoire	
Hébreu I : Atelier	1	Annuel	AT	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu I	Cci	Obligatoire	6

BA-ET-2-40101020 : Hébreu II

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu II : Lectures de textes de la Bible hébraïque	2	Annuel	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu II : examen écrit et oral	E + O	Obligatoire	6

BA-ET-2-401020 : Grec

Les enseignements et évaluations se répartissent sur deux années académiques.

BA-ET-2-40102010 : Grec I

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique I	2	Annuel	C	Obligatoire	
Grec postclassique I : exercices	1	Annuel	AT	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique I	Cci	Obligatoire	6

BA-ET-2-40102020 : Grec II

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique II	2	Annuel	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique II : examen écrit et oral	E + O	Obligatoire	6

BA-ET-2-4020 : Option

L'étudiant choisit librement parmi les enseignements proposés pour ce module. Il s'inscrit aux enseignements et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

L'étudiant doit respecter les prérequis aux enseignements qu'il choisit.

L'étudiant ne peut pas valider, un enseignement qu'il a déjà suivi dans un autre module ou sous-module du programme d'Etudes théologiques.